

INSCRIPTION POUR LA SECTION MUSIQUE SAISON 2019-2020

Chaque personne souhaitant s'inscrire à l'activité **MUSIQUE** doit compléter un dossier d'inscription comprenant les éléments suivants :

- Une fiche familiale annuelle de renseignement
- Le paiement de l'activité Musique : 1 chèque = 1 encaissement en octobre ou 3 chèques à l'inscription = 1 encaissement en octobre, 1 en février et 1 en avril.
- L'adhésion **OBLIGATOIRE** à l'association Familles Rurales et le paiement de l'adhésion :

Tarif carte d'adhérent à Familles Rurales	Première inscription septembre 2019	Inscrit au cours de la saison 2018-2019 Réinscription septembre 2019
Tarif famille La carte est familiale	8.80€ pour la période de septembre à décembre 2019 24.20€ pour l'année civile 2020	24.20€ pour l'année civile 2020
Tarif aîné La carte est individuelle	8.00€ pour la période de septembre à décembre 2019 8.30€ pour l'année civile 2020	8.30€ pour l'année civile 2020

- Le règlement intérieur de la section Musique daté et signé (vous gardez un exemplaire)
- Le formulaire de demande d'autorisation individuelle de droit à l'image

**L'INSCRIPTION SERA PRISE EN COMPTE LORSQUE LE DOSSIER SERA COMPLET.
Les personnes pourront se présenter au cours uniquement si leur inscription est complète.**

Cordialement,
Hélène Jaunâtre
Présidente
Familles Rurales Le Fenouiller